

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 janvier 2022

### APPEL D'OFFRES RMN-GP : LA PLACE ESSENTIELLE DES GALERIES D'ART

Le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA), en tant qu'organisation professionnelle représentant à ce jour plus de 310 galeries sur le territoire, **souligne l'importance d'une concertation élargie et réaffirme sa volonté d'être un interlocuteur privilégié des acteurs publics et privés qui prennent part à l'organisation des foires d'art.**

Le CPGA, ayant pour rôle de défendre les intérêts des galeries, acteurs majeurs de l'écosystème de l'art, **s'est mobilisé à la suite de l'appel d'offres lancé par la RMN-Grand Palais le 8 décembre dernier concernant l'organisation de deux foires à Paris en octobre et novembre, respectivement aux dates actuelles de la FIAC et de Paris Photo, deux événements phares pour la scène française.**

En effet, dans le contexte de crise qui persiste depuis maintenant 2 ans, **le CPGA appelle à une plus grande solidarité interprofessionnelle, notamment pour les foires**, partenaires historiques des galeries d'art, alors que la concurrence internationale est toujours plus importante.

S'il se doit de rester neutre vis-à-vis d'eux, les galeries étant individuellement leurs clientes, **les objectifs du CPGA restent de s'assurer :**

- **que les conditions de participation des galeries ne seront pas déséquilibrées** (conditions générales de vente et plus précisément conditions d'annulation, de remboursement, de report ; prix du m<sup>2</sup>)
- **qu'une attention particulière sera portée à la scène française, dans toute sa diversité des petites, moyennes ou grandes entités, afin de préserver le plus juste équilibre.** La RMN a confirmé son engagement (dans sa réponse - en date du 7 janvier - adressée au CPGA par courrier) de garantir au mieux l'accès aux foires des galeries françaises, notamment émergentes.

Pour ce faire, les membres du bureau du CPGA et leur président d'honneur\* ont appelé, lors d'une consultation organisée par la Direction générale de la création artistique (DGCA), à ce que les galeries soient mieux associées aux discussions et décisions qui ont un impact sur leur activité. **La présence pérenne d'un représentant du CPGA parmi les personnalités qualifiées siégeant au Conseil d'administration de la RMN a été demandée. Ce serait un engagement significatif qui faciliterait les concertations.**

En tant que partenaires des artistes – et de leurs ayants-droits - dont elles assurent la promotion, la diffusion, la production et la vente des œuvres-; en tant que partenaires permanents des musées et centres d'art par le biais de prêts et de collaborations multiples pour des expositions, **les galeries sont indéniablement des interlocuteurs concernés et attentifs aux enjeux liés à la valorisation de la création et du patrimoine culturel.**

\*Marion Papillon, Isabelle Alfonsi, Benoît Sapiro, Philippe Charpentier (membres du bureau élus depuis décembre 2019) & Georges-Philippe Vallois Président d'honneur depuis 2020, ancien président du CPGA (2011-2019)